



Réunion du Comité consultatif autochtone (CCA) au sujet de l'évaluation des répercussions sur les droits Réunion virtuelle

26 janvier 2021

Objectifs de la réunion

Discussion des prochaines étapes des travaux sur le thème de l'évaluation des répercussions potentielles sur les droits des peuples autochtones

Point à l'ordre du jour : Introduction et mot de bienvenue

La réunion commence par un mot de bienvenue traditionnel et une prière d'ouverture prononcés par un aîné autochtone. Les coprésidents du CCA (Comité consultatif autochtone) accueillent les membres et prononcent un mot de bienvenue en soulignant le retour de l'ex-membre d'office Brent Parker et de l'ex-membre Elmer Ghostkeeper. L'ex-membre d'office prononce un mot de bienvenue en énumérant les prochaines étapes concernant le Cadre stratégique interministériel sur les connaissances autochtones (CA). Une mise à jour est également donnée au sujet du Conseil consultatif du ministre sur l'évaluation d'impact (CCM), lequel a pour mission de fournir des conseils indépendants et non politiques sur la mise en œuvre de la *Loi sur l'évaluation d'impact*. Cela comprend des domaines comme la gouvernance, l'évaluation régionale et stratégique et la planification en amont du processus d'évaluation d'impact.

Point à l'ordre du jour : aperçu de l'atelier de 2019 concernant les répercussions sur les droits

Un membre fournit un aperçu des Résultats et conclusions de l'atelier en matière de répercussions potentielles sur les droits des peuples autochtones en vertu de la *Loi sur l'évaluation d'impact* (LEI (Loi sur l'évaluation d'impact)). Ce rapport est le résultat d'un atelier

organisé en 2019 par l'Agence, animé par le Groupe Firelight et visant à discuter de l'approche stratégique adoptée par l'Agence pour examiner les répercussions potentielles sur les droits des peuples autochtones en vertu de la nouvelle LEI (Loi sur l'évaluation d'impact). L'atelier devait globalement permettre de comprendre les conditions nécessaires à une évaluation des droits la plus efficace et pertinente possible en vertu de la nouvelle LEI (Loi sur l'évaluation d'impact) et les documents d'orientation qui l'accompagnent. Un aperçu est donné concernant l'élaboration d'une méthode et les conditions nécessaires à une évaluation des droits significative en vertu de la nouvelle LEI (Loi sur l'évaluation d'impact).

Point à l'ordre du jour : évaluation des répercussions sur les droits – aperçu des principaux axes de travail de l'Agence

Un représentant de l'Agence présente brièvement les rôles à assumer dans le travail d'évaluation des répercussions et les différences basées sur le type de projet (évaluations menées par des commissions d'examen ou par l'Agence, ou évaluations par substitution). Il est souligné qu'il est important d'établir des relations précoces et de comprendre les protocoles culturels pour faciliter les communications avec les communautés. L'Agence demande au CCA (Comité consultatif autochtone) de lui fournir des principes ou conseils généraux à suivre pour informer les promoteurs au sujet de la mobilisation en amont des communautés autochtones et le soutien à leur apporter pour se préparer à l'évaluation des répercussions sur les droits. Des membres soulignent la nécessité, d'une manière générale, de revoir la formulation utilisée dans les documents d'orientation de l'Agence pour qu'elle soit cohérente avec la *Loi sur l'évaluation d'impact*.

Point à l'ordre du jour : travaux du Comité et prochaines étapes

Le champion du sous-comité mixte sur les connaissances autochtones et la science occidentale a fourni aux membres une mise à jour sur le travail accompli à ce jour. Le travail du Comité consiste essentiellement en des conseils qui pourraient être donnés aux promoteurs sur la manière de regrouper efficacement les connaissances autochtones et la science, notamment durant l'étape de planification en amont. De plus, une présentation provisoire est en cours de préparation et sera fournie à l'International Association for Impact Assessment en mai 2021.

Le champion du sous-comité sur l'entente de collaboration fait une mise à jour sur le sous-comité chargé de fournir des conseils à l'Agence sur la manière d'introduire dans les ententes l'objectif de l'Agence de travailler en collaboration avec les communautés autochtones et de promouvoir une solide relation entre nations, entre gouvernements et entre les Inuits et la Couronne. Jusqu'à présent, le travail du Comité était axé sur la gouvernance du sous-comité, la responsabilité d'un rédacteur de politiques d'établir un ensemble de principes de collaboration provisoires et la responsabilité d'un universitaire de rédiger un rapport sur les conclusions en matière de collaboration à l'intention du CCA (Comité consultatif autochtone) dans le cadre existant de la LEI (Loi sur l'évaluation d'impact).

Les coprésidents font une mise à jour sur l'approche concernant la consolidation des commentaires sur le Cadre stratégique interministériel sur les connaissances autochtones. Les membres décident qu'ils participeront à l'une des séances de travail en petits groupes au début du mois de février et l'Agence fera des révisions à l'issue de ces séances de travail avant que le document ne soit publié.

Il est décidé qu'une réunion du CCA (Comité consultatif autochtone) axée sur les processus et organisée à la fin février permettrait de discuter travaux passés du Comité et de la planification future du travail. La réunion se termine par une prière prononcée par un aîné autochtone.

Comité consultatif autochtone

Mesures de suivi tirées de la réunion du 26 janvier

Mesures de suivi du secrétariat :

- Préparer le compte rendu de la réunion à faire examiner et finaliser par les membres;
- Diffuser les documents auprès des comités de l'Agence.

Mesures de suivi des membres :

- Examiner le compte rendu de la réunion;
- Le coprésident doit communiquer avec un membre concernant la possibilité d'inviter des experts en connaissances traditionnelles à faire une présentation au Comité ou de participer à une discussion distincte.

Présents

Coprésidents du CCA (Comité consultatif autochtone)

Sue Chiblow

Kyle Vermette

Membres du CCA (Comité consultatif autochtone)

Suzie O'Bomsawin

Deana Sappier

Paul Jones

Jocelyn Gosselin

Rachel Olson

Angel Ransom

Stanley Oliver

Melody Lepine

Agence d'évaluation d'impact du Canada

Brent Parker

Susan Winger

Janice Zeitz

Emily Fairbairn

Alana Green

Ian Ketcheson

Analise Saely

Valancy Reynolds

Date de modification :

2021-03-17